



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU VENDREDI 24 mai 2019 A SAINTE JULIE A L'ASPLA

CLUBS PRESENTS : Belley, Parcieux, Bellegarde, Chambod et ASPLA.

EXCUSES : Serrières de Briord, Divonne les Bains et Trévoux.

ABSENT : Nantua.

1°/ Le compte-rendu de la dernière réunion a été adopté à l'unanimité.

2°/ CDOS : Le 28 mai se tiendra à 18h à la Grange du Pin, la réunion de préparation de la journée "NATUR'AIN ", dimanche 15 septembre 2019.

3°/ Le Bénévolat :

Claude expose ses difficultés avec les bénévoles, et un échange intéressant autour de ce sujet s'établi entre les participants.

Il en ressort un manque évident d'implication des bénévoles dans les clubs et de plus, dans notre discipline, les entraîneurs sont "surbookés" ils arrivent parfois à "**saturation**".

Claude donne un document comme support à la discussion, "VALORISER SON BENEVOLAT".

4°/ BILAN DU STAGE

A / Les finances : 7203€ et 56 personnes dont 47 jeunes.

Prix de revient : 7203€/47e = 160€ = 32€/enfant/jour.
20€ à la charge des parents et 12€ pour le CDA ;

DEPENSES :

Petit déjeuner : 360€

Traiteur (54% budget) : 3888€ pour 432 repas.

Camping :(19% budget) : 1392€ / 49€/jour/bungalow.

Essence : 62€

Salaire coach : 20h/heure = 600€

RCVA : 200€

Déplacement de bénévoles : 74,38€
+
Alexandre : 22€
Lucette : 82,53€
Stéphane : 33,39€
Arnaud : 34,65€
Hébergement gîte : 160€

RECETTES :

Participation des parents : 4470€
Participation du CDA : 2733,64€

B / Fonctionnement :

Des remarques ont été faites quant à l'accueil par le gérant du camping, les conditions n'étaient pas excellentes : pas de salle fermée pour manger, pas de prêt de vaisselle et les installations peu adaptées (1 seul micro-ondes pour 50 personnes...).

C/ Proposition d'un stage de rentrée, qui se déroulerait la première semaine des vacances, au club de Belley pendant plusieurs jours au camping.

5°/ CNDS :

Les demandes sont à faire sur le compte ASSO (code de la Fédé : 751).
Le budget doit être intégré dans le budget prévisionnel du club.

C'est la Fédération d'Aviron qui initiera les dossiers.

Dans les projets de fonctionnement, il ne faut surtout pas mettre de matériel. La ligne directive sera donnée par le Fédé.

- a) Fin des dépôts pour les demandes de subventions : 10 juin 2019.
- b) Subventions publiques et privées.

NOTES IMPORTANTES :

- a) pour le MECENAT : Remplir un CERFA de don. Il ne faut pas faire de pub.
- b) pour le SPONSORING : Ne pas remplir de CERFA on peut faire de la pub.
- c) en COMPTABILITE : Faire apparaître le CERFA dans le bilan et le compte de résultats.
- d) pour les SUBVENTIONS : Tous les clubs ont compris les contraintes administratives et ont déjà fait leur demande. Le CDA a une ligne budgétaire pour les subventions, les clubs peuvent lui faire une demande.

6°/ Les Projets des clubs :

BELLEGARDE : 41 licenciés, (30 l'an dernier). Remplace et sécurise son ponton qui est financé par la municipalité.

BELLEY : 150 licenciés. Achat prévu d'un 4- d'occasion.

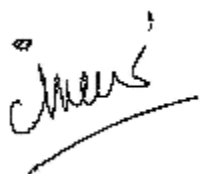
RCVA Chambod : 52 licenciés. Achat d'un 4X d'occasion et d'un 1X neuf et 5 paires de pelles.

Claude Calchera, Président, propose de faire des commandes groupées pour l'achat de matériel. Le CDA pourrait faire une commande d'une vingtaine de paires de pelles et demander une subvention. Pour l'avenir, on pourrait aussi envisager l'acquisition d'ergomètres.

La séance est levée à 23h.

Le débat sur le bénévolat s'est poursuivi pendant l'excellent petit mâchon que Lucette et Alexandre avaient préparé. Nous les en remercions.

La secrétaire
Isabelle Meunier



Le Président
Claude Calchera

